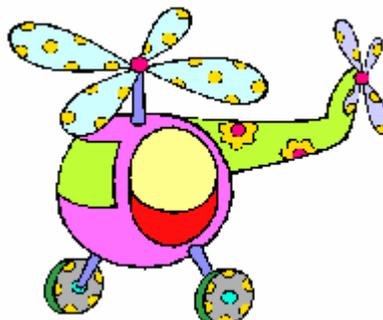


Ce ou Se

Andrée Otte



Ce téléphone semble amusant.



Ce jouet est coûteux.



Il se promène.



Il se lave les dents.

« Ce » est un déterminant démonstratif. Il accompagne un nom commun.
Il peut être remplacé par un autre déterminant : le, mon, ton, son.

« se » précède toujours un verbe.

« se coiffer, se baigner, se promener, se battre » sont des verbes pronominaux.